

Montréal, le 21 décembre 2015

Par dépôt électronique (SDÉ) et
par courrier électronique

Destinataires :Gaz Métro et tous les intervenants du dossier tarifaire R-3879-2014

**Objet : Demande relative aux capacités de transport à soumissionner auprès de
TransCanada Pipelines Limitée et Union Gas pour l'année 2018-2019
Dossier de la Régie : R-3955-2015**

Tel que mentionné dans sa décision D-2015-211 du 21 décembre 2015, la Régie entendra Gaz Métro, lors d'une audience à être tenue le **7 janvier 2016** à compter de **13 h 30**, relativement à la demande citée en objet.

Les personnes intéressées peuvent consulter les documents afférents à cette demande sur le site internet de la Régie.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/